

# 1'essentiel<sup>SP</sup> N°7



de la Séance plénière du Conseil général du Finistère

Troisième séance 2008



**Deux missions d'information et d'évaluation demandées par le groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous » :**

- Les conséquences de la décentralisation.
- L'état des lieux de l'insertion, 20 ans après la création du RMI et avant la mise en place du RSA.

## INTERCOMMISSIONS

### Délégation des aides à la pierre : objectifs 2008

*Dossier 3, page 67*

Le Cg 29 a pris la délégation des aides à la pierre en janvier 2006.

Lors du Budget 2008, il a accentué son soutien au développement et à l'amélioration de la qualité de l'offre de logement social, afin de mieux répondre aux besoins des finistériens.

Tous les ans, l'État propose un avenant aux délégataires des aides à la pierre, fixant les objectifs et le financement des projets de logements sociaux.

La programmation 2008 a fait l'objet

de larges consultations avec les opérateurs, les intercommunalités et les communes pour adapter les objectifs fixés par l'État, jugés irréalisables au vu des capacités de construction finistériennes (en particulier en matière de logement public).

Objectifs 2008 :

- Construction de 571 nouveaux logements locatifs sociaux (30 % de + qu'en 2007) dont 111 logements à loyers économiques et 281

logements hautement performants en matière de consommation énergétique;

- Financement de près de la moitié des logements réalisés dans des zones à loyers élevés, avec une localisation favorable aux Pays de Cornouaille et du Centre Ouest Bretagne;
- Poursuite de la politique d'amélioration des logements locatifs (213 logements subventionnés).

### Aménagement des ports de pêche et de commerce : 516225 € aux gestionnaires des ports

*Dossier 4, page 97*

La mise en œuvre du nouveau Fonds Européen pour la pêche étant en cours de finalisation, le Conseil général n'a pu jusqu'à présent déterminer ses nouveaux critères d'intervention en matière d'aide à l'aménagement des ports de pêche.

En outre, les aides à l'aménagement

portuaire s'intègrent (dans le cadre national d'application du FEP) dans un plan régional d'équipement des ports de pêche dont l'élaboration a pris du retard et ne sera finalisée que fin 2008 par la Région Bretagne.

Plusieurs dossiers de travaux, notamment ceux de la CCI de Cornouaille,

présentent un caractère d'urgence.

Dans l'attente du programme opérationnel du Fonds Européen, le Cg29 décide de retenir les modalités d'intervention précédemment en vigueur, pour ne pas pénaliser ces dossiers.

---

## SOLIDARITÉS

### Travaux au centre hospitalier de Quimperlé : 1,180 m d'€

*Dossier 12, page 147*

Le centre hospitalier de Quimperlé (capacité d'accueil: 335 places) va procéder à des travaux de restructuration de son site de Bois Joli (coût

des travaux : 34,5 m d'€). Le projet est inscrit au contrat de plan gérontologique pour 86 lits, le reste émarquant dans le plan gérontologique

départemental.

Date de démarrage des travaux: automne 2008. Durée des travaux estimée à 6 ans.

---

### Personnes âgées, handicapées : 10 nouvelles places

*Dossier 13, page 153*

Actualisation des conventions à l'aide sociale pour les établissements ayant connu des extensions ou de nouvelles répartitions des capacités d'accueil ces dernières années, et habilitation de nouvelles places.

Sont concernés :

- Centre hospitalier de Douarnenez
- EHPAD d'Audierne
- Résidence le Penty, les Associations d'Armor à Lannilis
- EHPAD Résidence les Fontaines,

CCAS d'Elliand

- EHPAD l'Adoration à Brest.

Au total 10 nouvelles places (dont 6 réservées à l'hébergement temporaire).

---

### Coopération décentralisée : 2 actions soutenues par le Ministère des Affaires étrangères (67 000 €)

*Dossier 18, page 195*

Dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2007 par le Ministère des Affaires Étrangères et Européenne (MAEE), visant le soutien aux actions de coopération décentralisée menées par des collectivités territoriales françaises, 2 projets présentés par le Cg29 ont été retenus :

- appui au développement durable des territoires côtiers dans le cadre du partenariat Finistère-Province du Chiloe (Chili) d'une durée d'un an.
- appui au développement du tourisme rural et de l'écotourisme dans le cadre du partenariat région Diana (Madagascar) d'une durée de 3 ans.

Pour la mise en route de ces programmes, le Conseil général accorde un crédit de 67 000 €, correspondant à la subvention qui sera versée par le MAEE au département fin 2008.

---

### Transmission du breton : des ateliers pour Quêteurs de mémoire

*Dossier 19, dossier 199*

Afin de développer durablement les liens amorcés lors des 3 premières éditions, et pour permettre à l'ensemble des acteurs de s'emparer de la démarche, le Cg29 crée les « Ateliers Quêteurs de mémoire ».

Il est donc proposé, en plus des parcours élaborés et menés à bien à l'initiative des enseignants, d'ouvrir l'opé-

ration à des opérateurs extérieurs à l'école, si nécessaire avec l'aide d'un médiateur linguistique qui facilite et enrichit les échanges entre bretonnants de naissance et jeunes apprenants.

Trois types d'ateliers seront mis en place :

- « sur site », dans une structure de

découverte (musée, port, exploitation agricole.);

- « jumelage » (avec des maisons de retraite);
- « en classe » (en lien avec les différents thèmes des programmes scolaires).

---

## ENFANCE ET JEUNESSE

### Centre d'Éveil aux Arts Plastiques de Cornouaille (CEAP): installation au Collège de Plozevet (600 000 €). *Dossier 21, page 217*

Le CEAP installé actuellement à Locudy cherchait un nouveau lieu d'installation pour la rentrée 2009.

Le Conseil général a donné son accord pour une implantation au Collège Henri Le Moal à Plozevet, qui dispose de locaux inoccupés dans le bâtiment de l'Internat.

Le collège et la commune sont favorables au projet.

Les locaux du CEAP pourraient être aménagés (dortoirs, ateliers, bureaux) dans le bâtiment de l'internat et dans celui abritant les anciens ateliers du collège.

Les travaux, estimés à 600 000 €,

concernent l'accueil du centre (340 000 €), ainsi que la conservation du patrimoine (180 000 €).

A l'occasion de cette opération, seraient également réalisés pour le collège: l'aménagement de l'ancien atelier et la création d'un abri avec accès pour vélos (80 000 €).

---

### Fonctionnement des collèges, dotations 2009 : 8,9 millions d'€

*Dossier 20, page 207*

Pour offrir les meilleures conditions d'enseignement aux collégiens du Finistère, et les meilleures conditions

de travail aux personnels enseignants et non enseignants, le Conseil général consacre chaque année d'importants crédits pour le fonctionnement, l'équipement et l'aménagement des collèges.

---

### Restructuration du centre de vacances de Beg Porz à Moëlan-sur-Mer : 916 685 €

*Dossier 22, page 223*

La Mutualité Sociale Agricole des Alpes du Nord a sollicité une subvention du Conseil général pour des opérations de restructuration, d'extension et d'aménagement du domaine de Beg

Porz à Moëlan sur Mer.

Cette propriété est à la fois un centre pour l'accueil des jeunes en classes de découvertes et en colonies, un village de vacances et un centre nautique.

Ce centre est géré depuis 1975 par une association qui emploie 25 équivalents temps plein sur l'année dont 50 personnes en saison.

---

## TERRITOIRES ET ENVIRONNEMENT

### Volet routier du contrat de plan État région 2000-2006 : des crédits réajustés

*Dossier 8, page 113*

Afin d'utiliser au mieux l'enveloppe financière globale prévue au CPER, en tenant compte des conditions techniques de réalisation et de l'adaptation du coût des différentes opérations, la répartition des crédits doit être réajustée.

- annulation de la construction d'aires de repos à Melgven;

- aménagement du giratoire de Quelarnou sur la RD 205 à Brest (135 000 €);

- intégration de l'opération de la RN 164 à 2X2 voies entre La Garenne et Ty Blaise;

- confirmation d'une première tranche de travaux pour la déviation de Châteauneuf du Faou .

Ces modifications permettent une adaptation du programme à l'évolution des besoins, en particulier sur des enjeux majeurs comme l'aménagement de l'axe central RN164 et sur les accès aux pôles urbains de Brest et de Quimper.

---

## RESSOURCES HUMAINES

### Effectifs départementaux et ajustements financiers : 581 226 €

*Dossier 24, page 235*

Avec plus de 3000 agents permanents et un budget de plus de 100 millions d'euros, le Cg29 assure un service public de qualité aux Finistériens dans toutes les compétences qui sont les siennes et sur l'ensemble du territoire.

Le budget des ressources humaines a dû intégrer depuis 2007 le transfert des agents des services de l'État (routes et collèges) au département.

Dans ce contexte de croissance des effectifs, la DRH recherche constam-

ment l'ajustement des missions aux effectifs, développant pour cela une politique active de redéploiement de postes :

- création de postes dans le cadre de la poursuite de la décentralisation ;
- transformation de postes et autorisation de recrutement de contractuels pour répondre aux besoins prioritaires de la collectivité.

Par ailleurs les récentes mesures gouvernementales, améliorant le pouvoir d'achat des fonctionnaires territo-

riaux, nécessitent l'inscription de crédits supplémentaires.

Même si, une politique volontariste de recrutement des personnes handicapées (réduisant ainsi la contribution au Fonds d'intervention en faveur des personnes handicapées), associée à une politique de déplacements professionnels et de formation privilégiant l'utilisation des transports collectifs, permettent de limiter ces ajustements financiers à 581 226 €.

---

### Agents des collèges : un protocole pour harmoniser le temps de travail

*Dossier 25, page 245*

Depuis la loi de mars 1982, le Cg29 est chargé du fonctionnement, de l'équipement et des travaux dans les collèges du Finistère. En 2004 de nouvelles compétences ont été confiées au département qui assure désormais l'accueil, la restauration, l'hébergement ainsi que l'entretien général et technique des collèges.

Dans le Finistère, 431 agents sont concernés par ce transfert de com-

pétences.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, ils feront partie des effectifs départementaux.

Afin de mieux connaître ces personnels ainsi que les méthodes de travail et les pratiques en vigueur dans les établissements, le Conseil général a mis en place des groupes de travail rassemblant les organisations syndicales des personnels techniques, les principaux et les gestionnaires des

collèges finistériens.

Un état des lieux concernant les mises en application des règles en matière de temps de travail a été dressé dans tous les collèges du département.

Un protocole, fruit de cette concertation, va être signé: il harmonisera les règles relatives au temps de travail des agents techniques en poste dans les collèges en établissant des modalités de calcul claires et communes.